



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

*Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de l'Aveyron*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Rue des Métiers
Z.I. de Cantaranne
12033 RODEZ

Ce rapport contient 19 pages

Référence : AC / PL



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron

Siège social : Rue des Métiers
Z.I. de Cantaranne
12033 RODEZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » en page 4 de l'annexe concernant le changement de présentation comptable concernant les subventions accordées au cours des exercices antérieurs pour le financement des avances remboursables.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

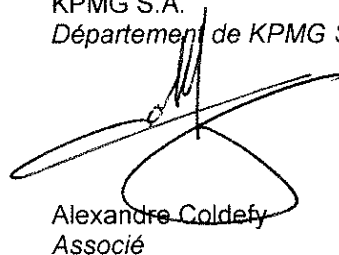
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Commission des Finances et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Rodez, le 13 juin 2017

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.



Alexandre Coldefy
Associé

BILAN DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON au 31/12/2016

ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
	Brut (€)	Amortissement provisions (€)	Net (€)	Net (€)
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 347,33	4 513,87	4 833,46	4 833,46
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	102 927,87	99 110,12	3 817,75	6 295,18
Autres	209 233,71	-	209 233,71	209 233,71
Sous-total	321 508,91	103 623,99	217 884,92	220 362,35
Immobilisations corporelles				
Terrains	342 587,25	-	342 587,25	342 587,25
Agencements et aménagements de terrains	133 494,99	94 684,12	38 810,87	41 319,82
Constructions	12 743 349,04	6 571 761,31	6 171 587,73	6 517 152,14
Installations techniques, matériel et outillage à caractère pédagogique	2 402 717,53	2 066 500,56	336 216,97	290 535,67
Autres immobilisations corporelles	2 950 094,53	2 701 761,14	248 333,39	280 795,27
Avances et acomptes			-	-
Sous-total	18 572 243,34	11 434 707,13	7 137 536,21	7 472 390,15
Immobilisations financières				
Titres immobilisés	3 290,03	2 380,00	910,03	910,03
Prêts	359 245,78	150 557,46	208 688,32	327 100,32
Dépôts et cautionnements versés			-	-
Autres Créances immobilisées			-	-
Sous-total	362 535,81	152 937,46	209 598,35	328 010,35
TOTAL I	19 256 288,06	11 691 268,58	7 565 019,48	8 020 762,85
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	5 250,78		5 250,78	
Créances				
Fournisseurs débiteurs	-		-	-
Clients et comptes rattachés	159 932,73	20 411,16	139 521,57	129 447,82
Personnels et comptes rattachés	2 806,81		2 806,81	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-		-	-
Etat et autres collectivités publiques	764 880,04		764 880,04	662 469,28
Autres créances - Autres produits à recevoir	176 896,36		176 896,36	159 202,22
Comptes transitoires ou d'attente -personnel et comp	-		-	-
TOTAL II	1 109 766,72	20 411,16	1 089 355,56	951 119,32
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Caisse	1 161,12		1 161,12	1 364,16
Comptes courants	691 591,13		691 591,13	839 329,20
TOTAL III	692 752,25	-	692 752,25	840 693,36
Charges constatées d'avance	55 423,47		55 423,47	33 364,84
REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercice	-	-	-	-
TOTAL IV	55 423,47	-	55 423,47	33 364,84
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	21 114 230,50	11 711 679,74	9 402 550,76	9 845 940,37



BILAN DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON au 31/12/2016

PASSIF	Exercice 2016 Avant affectation (€)	Exercice 2016 Après affectation (€)	Exercice 2015 Après affectation (€)
CAPITAUX PROPRES			
Apports			
Dotation initiale	1 849 764,59	1 849 764,59	1 849 764,59
Dons et legs en capital			-
Affectation	701 471,41	701 471,41	512 754,41
Financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés	849 178,29	849 178,29	849 178,29
Financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés repris en compte de résultat	- 849 178,29	- 849 178,29	- 849 178,29
Réserves			
Autres réserves (réserves facultatives)	36 032,21	36 032,21	36 032,21
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	- 642 356,47	- 1 075 564,12	- 642 356,47
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 433 207,65		
Subventions d'investissement	11 861 675,50	11 861 675,50	11 822 936,50
Subventions d'investissement inscrites au comptes de résultat (à déduire)	- 6 521 948,19	- 6 521 948,19	- 6 086 481,48
TOTAL I	6 851 431,40	6 851 431,40	7 492 649,76
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		202 741,20	203 360,42
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-
TOTAL II		202 741,20	203 360,42
DETTES			
Dettes financières			
Emprunts		501 410,98	554 225,98
Avances de l'Etat et autres collectivités territoriales		241 723,16	430 440,16
Comptes courants créditeurs		743 536,33	284 931,92
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		221 986,23	201 675,62
Fournisseurs d'immobilisations			-
Clients et comptes rattachés			-
Personnels et comptes rattachés		175 501,06	150 644,42
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		399 150,78	451 851,09
Etat et autres collectivités publiques			-
Autres dettes (y.c. 47)		65 069,62	74 211,00
Produits constatés d'avance			1 950,00
TOTAL III		2 348 378,16	2 149 930,19
TOTAL GENERAL (I + II + III)		9 402 550,76	9 845 940,37





BUDGET REALISE Exercice 2016 CMA 12

CHARGES	REALISATIONS 2016	REALISATIONS 2016	PRODUITS	REALISATIONS 2016
Charges de personnel (64 et 621 et 6311)	4 033 366	4 083 016	Ressources propres (757)	1 043 755
Achats (60)	530 866	555 698	Subventions d'exploitation (74)	3 358 999
Charges spécifiques (657 et 658)	38 977	64 247	Production stockée (71)	-
Autres charges de gestion (61, 62 sauf 621, 63 sauf 6311, 65 sauf 657 et 658)	561 398	564 482	Produits de gestion (70, 72, 75 sauf 757)	800 650
Dotations (68)	586 046	563 324	Reprises sur amortissements et provisions (78)	10 882
			Transfert de charges (79)	51 339
Total des charges d'exploitation	5 760 653	5 830 767	Total des produits d'exploitation	4 979 945
Résultat d'exploitation (+ ou -)	485 028	800 622		
Charges financières (66)	24 155	21 337	Produits financiers (76)	1 379
Résultat financier (+ ou -)	22 776	20 418		
Charges exceptionnelles (67)	10 962	8 520	Produits exceptionnels (77)	456 767
Résultat exceptionnel (+ ou -)	445 805	438 032		
Transferts de charges (79)	-	-		
Résultat transferts de charges (+ ou -)				
Total Charges	5 785 770	5 860 624	Total Produits	5 723 771
Excédent			Déficit	61 999
TOTAUX ÉGAUX	5 785 770	5 860 624	TOTAUX ÉGAUX	5 785 770

ANNEXE
COMPTES ANNUELS 2016

PREAMBULE

La CMA de l'Aveyron a été créée par décret du 21/07/1938.

Son siège est fixé à Onet le Château (rue des métiers- Parc d'activités de Cantaranne-12850 Onet le Château)

La CMA de l'Aveyron est une chambre départementale rattachée à la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées.

Du point de vue de leur statut, les chambres de métiers sont des « établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des dirigeants et collaborateurs d'entreprises élus »

De par son statut, la CMA de l'Aveyron :

- Est soumise aux règles de la comptabilité publique
 - Est placée sous tutelle de la Préfecture de Région assisté par le Directeur régional des finances publiques
 - Est soumise au code des marchés publics
-
- L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
 - L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.
-
- Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 402 550.76 €.
 - Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un solde de : -433 207.65 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément au référentiel comptable des établissements du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat défini par l'arrêté du 28/12/2012.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques ou charges connus à la date de la clôture.

Concernant le rattachement des subventions d'exploitation, il a été retenu les méthodes suivantes :

- ✓ Subventions notifiées en cours d'exercice : comptabilisation du montant définitif de la subvention à la date de la notification.

Subventions se rattachant à des actions menées durant l'exercice et non notifiées à la date de clôture :

- ✓ Notification entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes : comptabilisation du montant définitif sur l'exercice ;
- ✓ Notification postérieure à la date d'arrêté des comptes : évaluation au plus juste en fonction des critères figurant dans la convention de financement.

Mise en place de l'obligation édictée par le référentiel comptable concernant les indemnités de départ à la retraite (IDR)

En accord avec le référentiel comptable, les indemnités de départ à la retraite sont désormais provisionnées dans les comptes clos au 31/12/2016.

En 2016, la provision relative aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisée pour un montant de 202 741.20 euros.

La variation de la provision relative à l'exercice 2016 a été constatée en résultat pour un montant de 619.22 €

La provision pour indemnité de départ en retraite a été calculée selon les dispositions de l'article 37 du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat en matière d'indemnité de fin de carrière et selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1.80%
- Taux de charges sociales : 50%

Changement de présentation des avances remboursables :

Le même traitement comptable qu'en 2013 a été adopté concernant les subventions du Conseil Général perçues dans la cadre du dispositif des avances remboursables et pour lesquelles les arrêtés attributifs de subventions de fonctionnement ont été collectés au cours de cet exercice.

Ce traitement consiste à remonter en capitaux propres les subventions relatives aux exercices antérieurs à 2014, soit un montant de 188 717 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

ACTIF IMMOBILISE	A L'ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Immobilisations incorporelles	319 372,91 €	2 136,00 €		321 508,91 €
Immobilisations corporelles	18 366 571,23 €	205 672,11 €		18 572 243,34 €
Immobilisations en cours	0,00 €			0,00 €
Immobilisations financières	471 734,81 €	0,00 €	109 199,00 €	362 535,81 €
TOTAL	19 157 678,95 €	207 808,11 €	109 199,00 €	19 256 288,06 €

Amortissements d'actif = 554 352.48 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Immobilisations incorporelles	99 010,56	4 613,43		103 623,99
Immobilisations corporelles	10 894 181,08	540 526,05		11 434 707,13
Autres Immobilisations en Cours & financières	143 724,46	9 213,00		152 937,46
TOTAL	11 136 916,10	554 352,48	0,00	11 691 268,58

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique des biens :

Comptes	Libellé de comptes	Durée
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	4/5ans
205	LOGICIELS LICENCES	1/5 ans
211	TERRAINS	n/a
212	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DE TERRAIN	3/50 ans
213	CONSTRUCTIONS	3/50 ans
215	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	3/20 ans
2181	INSTALLATION GENERALE	3/20 ans
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	4/10 ans
21831	MATERIEL DE BUREAU ET DE DUPLICATION	3/20 ans
21832	MATERIEL INFORMATIQUE	1/10 ans
21833	LOGICIELS INFORMATIQUES	4/5 ans
21834	MATERIEL DE CUISINE	3/20 ans
21835	MATERIEL DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE	10 ans
21836	MATERIEL D'ENTRETIEN	3/10 ans
21838	MATERIEL DE SONORISATION	10 ans
21839	MATERIEL TELEPHONIQUE	3/5 ans
21840	MOBILIER DE BUREAU	4/20 ans
21841	MOBILIER DE RESTAURATION	5/20 ans
21850	MOBILIER SCOLAIRE	5/20 ans
21851	MATERIEL DE COMMUNICATION	3/10 ans
21860	MOBILIER D'HEBERGEMENT	5/20 ans
21880	DIVERS (AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES)	3/20 ans

Etat des créances :

Etat de l'encaissement prévisible des créances :

Etat des créances	Montants totaux	encaissements prévisibles des créances	
		A un an	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	159 932.73	139 521.57	20 411.16
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-
personnel et comptes rattachés	2 806.81	2 806.81	-
Etat et autres collectivités	764 880.04	423 269.64	341 610.40
Autres créances	176 896.36	176 896.36	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
TOTAL	1 104 515.94	742 494.38	362 021.56

Analyse de l'ancienneté des subventions :

Ancienneté des subventions à recevoir du Conseil Régional : 637 498.60 €

- créances de plus d'un an 102 446.70 €
- créances de moins d'un an 535 051.90 €

Ancienneté des subventions à recevoir du Conseil Général : 0 €

- créances de plus d'un an 0 €
- créances de moins d'un an 0 €

Ancienneté des autres subventions à recevoir : 116 409.90 €

- créances de plus d'un an 10 971.54 €
- créances de moins d'un an 105 438.36 €

Provisions pour dépréciation d'actif :

	A l'ouverture	Dotations	Reprise	A la clôture
Provisions pour Dépréciation Clients	17 051.16	3 360	0	20 411.16
TOTAL	17 051.16	3 360	0	20 411.16

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Etat des disponibilités :

Le poste **Disponibilités Comptes courants** comprend le solde des comptes Avances Remboursables pour un montant de **613 748.37 €**

Charges constatées d'avance :

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 55 423.47 correspond

Stock	Papier en tête	702,00
Stock	Anneaux reliure	843,01
Stock	Enveloppes	2 949,30
Stock	Papier photocopieur	3 325,70
Stock	Fournitures informa	213,35
Stock	Papeterie	2 366,49
Stock	LABO ALIMENTAIRES	6 018,23
Stock	Maçon	620,40
Stock	Carreleur	615,54
Stock	Couverture	1 192,58
Stock	Peinture	2 333,42
Stock	Platerie	1 086,05
Stock	Solier	2 789,62
Stock	Plomberie	753,65
Stock	Bois	3 066,13
Stock	Electricité	2 163,48
Stock	Service entretien	1 899,72
Stock	Carrosserie	1 214,49
Stock	Pdts usage unique	1 715,43
Stock	Calculettes	220,32
Stock	Livres artisanat	8 623,44
Stock	Pneus mascott	574,37
CCCA	ETAI Abt	888,75
CCCA	ITSP	3 248,00
CCCA	Onet service	6 000,00

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capitaux propres :

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation initiale	1 849 764,59			1 849 764,59
Affectation	512 754,41	188 717,00		701 471,41
Financement Etat actifs déterminés	849 178,29			849 178,29
Fi Etat repris en cpte résultat	-849 178,29			-849 178,29
Réserves	36 032,21			36 032,21
Report à nouveau	-580 357,06	-61 999,41		-642 356,47
Résultat de l'exercice	-61 999,41	-433 207,65	-61 999,41	-433 207,65
Subventions d'investissements	11 822 936,50	38 739,00		11 861 675,50
Subventions inscrites cpte résultat	-6 086 481,48	-435 466,71		-6 521 948,19
TOTAUX	7 492 649,76	-703 217,77	-61 999,41	6 851 431,40

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques & Provisions pour	203 360.42		619.22		202 741.20
TOTAL	203 360.42		619.22		202 741.20

La provision correspond à la provision pour indemnité de départ à la retraite.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant Total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	1 244 947,31	786 756,93	175 104,60	283 085,78
Dettes financières diverses	241 723,16			241 723,16
Fournisseurs	221 986,23	221 986,23		
dettes fiscales & sociales	574 651,84	574 651,84		
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00		
Autres dettes	65 069,62	65 069,62		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	2 348 378,16	1 648 464,62	175 104,60	524 808,94

Charges à payer :

Nature de la charge	Montants
408 - Fournisseurs factures non parvenues	20 935,74
428 - Personnels charges à payer	0,00
428200/438200/448200 - Prov.congés payés	222 163,18
Total	243 098,92

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
--

Produits d'exploitation = 4 979 945 €

Taxe pour frais de chambre de métiers	892 875 €
Redevance du répertoire des métiers	118 673 €
Ventes de produits et prestations de services	704 847 €
Autres produits accessoires	130 246 €
Transferts de charges	50 937 €
Reprise sur provisions	6 231 €

Subventions d'exploitation :

Conseil régional :	2 084 247 €
Etat & Autres organismes :	269 394 €
Taxe Apprentissage :	561 034 €
FAF personnel chambre des métiers :	30 911 €
Subvention issue du droit additionnel supplémentaire	130 550 €

Produits financiers : 919 €

Produits exceptionnels : 446 552 €

Total : **5 427 416 €**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

Charges d'exploitation : 5 830 768 €

Elles comprennent :

- les charges de personnel pour 4 083 016 €, qui représente à lui seul 70% du budget global
- les achats pour 555 698 €
- les charges spécifiques pour 64 247 €
- les autres charges de gestion pour 564 482 €
- et les dotations aux amortissements et provisions pour 563 324 €.

Résultat financier : -20 418 €

Le résultat financier comprend principalement les intérêts des emprunts qui s'élèvent à 21 105.50 €.

Résultat exceptionnel : 438 032 €

Le résultat exceptionnel comprend principalement les **quotes-parts de subvention d'investissements** qui s'élèvent pour 2016 à 435 467 €.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires inscrits en charge s'élèvent à 10 668 €

Dont mission du contrôle légal des comptes = 10 668 €

mission de diligences directement liées = 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Statut du personnel.

Selon l'arrêté du 6 janvier 2009, le nouveau Statut du Personnel Administratif des Chambres de Métiers (loi du 10 décembre 1952) s'applique au personnel titulaire, aux agents contractuels et aux stagiaires.

Engagements de crédit-bail

Immobilisations immobilières et mobilières	Redevances payées de l'exercice	Redevances cumulées	Redevances restant à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel de transport	6 979.26	24 222.66	11 491.70	1% soit 201,36 HT
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
TOTAL	6 979.26	24 222.66	11 491.70	1% soit 201,36 HT